Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 104 (1959)
Heft: 9

Artikel: L'information est-elle compatible avec l'idée de la discipline?
Autor: Badet, Xavier
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342956

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que les soldats étaient très sensibles à certaines différences flagrantes de traitement suivant les catégories d'ouvriers ou d'employés qui sont dans les unités. Il y a là, je crois, toute une action qui devrait être menée sur les plans parlementaires cantonaux ou fédéral pour arriver à une plus grande égalité de traitement. Quant au sport à l'armée, des suggestions positives ont été faites dont je tiendrai compte dans le cadre du rgt pour le C.R. de l'année prochaine.

Les conférences elles-mêmes, faites par des hommes de premier plan, ont remporté un très grand succès et ont provoqué des discussions nourries. Je sais d'autre part que dans beaucoup d'unités les hommes qui ont participé à notre journée d'information ont parlé des questions qui leur avaient été présentées avec leurs camarades. Je pense également que le fait d'avoir orienté pendant le C.C. les officiers a permis aux discussions dans le cadre des unités de se dérouler dans de meilleures conditions.

J'ai eu l'occasion de voir l'émission de TV consacrée au défilé. Elle m'a paru fort bien réussie et je sais que les civils qui l'ont suivie l'ont beaucoup appréciée.

Colonel G. MICHAUD
Cdt. Rgt.Inf. 2

L'information est-elle compatible avec l'idée de la discipline ?

L'information, telle qu'elle fut entreprise durant le cours de répétition 1959 de la 1ère division, s'est exercée sur les quatre plans connus

— de l'information du public par la voie de la presse, de la radio et de la télévision,
— de la diffusion à la troupe du journal de division *Une Div.*,
— du sondage d'opinion, et
— des journées d'information proprement dites.

Pour répondre à la question de savoir si l'*information* est compatible avec l'idée de la *discipline*, il convient de déterminer, tout d'abord, ce qu'est la discipline dans notre armée, pour examiner

ensuite si les buts de l'information s'opposent à cette discipline ou, au contraire, s'ils sont aptes à la renforcer.

La discipline, dit Larousse, est l'ensemble des lois ou règlements qui régissent certains corps comme l'armée, la magistrature, les écoles... Notre règlement de service nous en donne une définition plus précise et aussi plus noble : *la discipline, c'est le dévouement absolu du soldat qui se donne corps et âme à son devoir.* (Est-il nécessaire de préciser que le terme de « soldat » s'applique ici aussi bien à l'officier de tout grade qu'au simple homme de troupe ?).

La discipline a sa source dans un sentiment du devoir indéfectible basé lui-même sur la conscience et l'honneur.

Cette discipline, sans laquelle aucune armée valide ne peut exister, se nourrit de la confiance qui règne entre tous ses membres et qui les unit multilatéralement :

— *confiance* du soldat *en soi*, tout d'abord, qui lui permet de prendre conscience de sa propre valeur, de la force de son corps de troupe, de ses capacités, de l'efficacité de son armement et de son équipement,
— *confiance* du soldat *en ses camarades*, qui forge l'esprit de corps, qui permet de combattre la peur et qui forme ainsi le rempart le plus sérieux contre la couardise,
— *confiance* du soldat *en ses chefs*, qui fait accepter comme réfléchis, mûris et pesés les ordres qu'il reçoit, même et surtout s'il ne les comprend pas,
— *confiance* du chef *en ses subordonnés*, qui lui permet de remplir la mission qu'il a reçue ou qu'il s'est lui-même donnée, sans égard aux sacrifices que l'accomplissement de cette mission exige.

La discipline ne s'enseigne pas et ne s'apprend pas ; elle se vit. L'amour du pays, la culture, les connaissances et les capacités d'un homme le rendent mieux apte à observer et à maintenir la discipline ; cependant toutes ces qualités ne sauraient remplacer cette vertu première du soldat. L'aptitude d'une armée à la guerre dépend de son équipement et de son armement, de la connaissance du métier des armes par l'ensemble de cette armée et de la *discipline* de chacun de ses membres. La *discipline* a donc pour but final de préparer moralement le soldat à la défense de la patrie. Or, pour qu'il soit à même de défendre sa patrie, le soldat doit l'aimer et pour l'aimer il doit la connaître. C'est en ce point que l'information et la discipline se rejoignent.

En temps de guerre, le soldat doit savoir pourquoi il se bat ; en temps de paix, il doit savoir à quoi il se prépare. Il doit connaître

les valeurs spirituelles, culturelles et matérielles qu'il sera peut-être un jour appelé à défendre. Il sera d'autant mieux disposé à supporter les souffrances et l'adversité, à accepter les sacrifices qu'exige le métier de soldat, qu'il aura derrière lui un peuple fort parce qu'il est uni, ayant la volonté de se défendre parce qu'il aura confiance dans la conduite de l'Etat.

Nous ne nous étendrons pas ici sur les buts que l'information s'efforce d'atteindre, ni sur les moyens utilisés ; d'autres personnes mieux qualifiées que nous les ont définis ailleurs. Nous nous bornerons tout simplement à constater que l'information, dans les différents domaines qu'elle touche, tend

— d'une part, à renforcer les liens entre l'Armée et la Nation, (information du public sur les activités de la troupe en service par la presse, la radio et la télévision),
— d'autre part, à unir plus étroitement les troupes en leur permettant de se mieux connaître (journal de division),
— enfin, à revaloriser la personne de chaque soldat en lui donnant conscience de la part de responsabilité qu'il porte au sein de la société (sondage d'opinion, journées d'information).

Par là-même, l'information est d'un apport précieux pour la discipline puisqu'elle

— renforce le sentiment du devoir de chacun au sein de la communauté,
— renforce les sentiments de confiance réciproques et mutuels entre l'Armée et la Nation comme aussi, et surtout, au sein de l'Armée.

Nous sommes cependant parfaitement conscients des dangers que comporte l'activité de l'information auprès de la troupe. Elle peut être néfaste, si, mal interprétée par les chefs, elle donne lieu à la justification des ordres émis par eux-mêmes ou par leurs supérieurs. Un ordre ne se discute pas ; il n'a pas besoin de « justification » ; il est réfléchi, mûri par celui qui le donne, accepté avec confiance par celui qui le reçoit, même et surtout si ce dernier ne le comprend pas. Ainsi le veut la discipline.

L'information pourrait être néfaste, si, donnant naissance à des discussions, le plus souvent stériles, sur des problèmes au sujet desquels les hommes ne sont pas éclairés, elle devait faire perdre des yeux les problèmes immédiats de la troupe et diminuer l'influence du chef, plus particulièrement celle du commandant d'unité, au lieu de la renforcer. En revanche, une information maniée avec tact ne peut être que favorable à la discipline.

Cap. EMG Xavier BADET
EM 1re div.